

## COLLOQUE : « POUR UN NOUVEAU DROIT DES OUTRE-MER DU XXI<sup>E</sup> SIECLE »

### | INVITATION ET COMMUNIQUE PRESSE |

Colloque organisé à l'initiative de Monsieur Thomas M'SAÏDIÉ (Maître de Conférences HDR) avec le soutien scientifique de Monsieur Jacques ZILLER (Professeur des Universités (droit public), ancien à l'Université des Antilles et de la Guyane puis à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancien professeur de droit de l'Union européenne à l'Institut Universitaire européen (Florence) puis à l'Université de Pavie (Italie)) et la participation du Conseil Départemental de Mayotte.

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte organise, les **8 et 9 décembre 2022**, un colloque intitulé « Pour un nouveau droit des Outre-Mer du XXI<sup>e</sup> siècle ». Ce colloque intervient à l'heure où Mayotte, l'une des collectivités territoriales ayant contribué au développement du droit des Outre-mer en raison de son expérimentation en tant que « laboratoire juridique », célèbre le dixième anniversaire de son accession au statut de Département, tandis que les autres régions ultramarines célèbrent le 75<sup>e</sup> anniversaire de leur transformation en départements.

De plus ce colloque survient précisément à l'heure où le Président de la République, le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministre délégué aux Outre-mer entament des discussions avec les élus locaux signataires de l'appel de Fort de France.

Il a pour objectif de contribuer à l'émergence d'un droit de la diversité, de la spécificité au sein d'une unité normative, précisément appelé Droit des Outre-mer. Animé par de nombreux intervenants universitaires et experts dans leurs domaines respectifs, le débat sera l'occasion d'apporter un éclairage renouvelé sur les différentes normes applicables aux outre-mer selon leur catégorie juridique.

Les dernières élections ont montré la nécessité d'une réelle prise en considération des spécificités ultramarines ; ce colloque entend poser le constat, en préciser la diversité et reviendra sur les aspects historiques et juridiques prévus aux niveaux national et européen pour les confronter aux réalités locales, aux nombreux défis et aux mutations profondes auxquels doivent faire face les collectivités ultramarines. Il s'agira aussi de l'occasion de voir émerger des solutions, des idées novatrices à travers des échanges nourris entre les experts et le public qui seront présents.

Enfin, cette manifestation scientifique porte l'ambition d'être le précurseur, peut-être le pilote d'une réflexion collective associant les différents acteurs universitaires présents, mais aussi la société civile et les acteurs institutionnels. À ce titre, les thèmes abordés pendant ces deux journées sont au cœur de l'actualité pour venir en expliquer le sens et l'esprit.

### Inscription obligatoire

**COLLOQUE :**  
**« POUR UN NOUVEAU DROIT DES OUTRE-MER DU XXI<sup>E</sup> SIECLE »**

---

**Programme complet joint**

Contact presse : Ounrouwati ABDALLAH, chargée de communication  
[ounrouwati.abdallah@univ-mayotte.fr](mailto:ounrouwati.abdallah@univ-mayotte.fr), 0269 63 83 00, +262 6 39 25 36 78